

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 11 décembre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation3 p. (383r, 384r, 385v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 11 décembre 1874, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47967>

Copier

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 décembre 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réervoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

### Description

RésuméGodin communique à son fils Émile une lettre de David Tisseron sur le tarif de la manufacture. Sur une remise fixe de 10 %. Sur un tarif spécial à faire sur les boutons et les articles de quincaillerie et d'émaillage pour faire une concurrence sérieuse à Boucher et Cie. Sur l'itinéraire de Tisseron et des voyageurs : Godin recommande à son fils et à Eugène André de se mettre en garde contre la rivalité

des voyageurs entre eux et d'éviter de les laisser discuter des itinéraires ; Godin souhaite qu'Eugène André et Delaruelle arrêtent les itinéraires avant la venue des voyageurs à l'usine.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)  
["Godin"](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Boucher et Cie](#)
- [Delaruelle \[monsieur\]](#)
- [Tisseron, David](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023  
Dernière modification le 04/10/2023

---

Versailles 11<sup>e</sup> Juillet

Cher M. Mornille,

Je t'envoie une lettre que je  
veux te recevoir de M. Bissardon,  
j'ai déjà remis dans un précédent  
courrier les observations que il  
faisait sur le tarif.

J'crois que sur ce dernier point  
il faudra s'en tenir à faire une  
remise fixe de 10 % ; elle aurait  
ce grand avantage en comptabilité  
de pouvoir s'appliquer sans calcul,  
puisque il n'y aurait qu'une ligne  
à placer dans le total de la facture.  
Si les tableaux annexes que j'ai fait  
avant de passer sur le tableau  
que j'ai fait donner sont justes,  
on pourrait donc en faire une cette  
remise de 10 % maintenue toutes  
les remises de l'an dernier, ou  
même temps que la fin du tarif.  
On pourrait ainsi enlever un

campagne des 20 premiers jours de Janvier; mais il sera indispensable de faire un tarif spécial pour les boutons et autres articles de guin-caillerie et d'emailage, afin de se mettre en mesure de faire sur ces articles une concurrence sérieuse à Boucher.

Quant à l'itinéraire de Bissardon, comme il a été beaucoup débité de choses au sujet de ce voyageur, il faut tenir compte des placements qu'il a fait, afin de voir si son travail vaut celui des autres. Il faudra ainsi que tout nous devrez nous mettre en garde contre la rivalité des autres voyageurs et tâcher d'éviter de donner matière à ce que cette rivalité grandisse, en laissant disputer par eux les itinéraires.

Il faut que avant leur venue à  
l'usine, ille Tendre et ille Delaruelle  
se soient parfaitement consultés  
pour que les itinéraires soient  
arrêtés, de manière à éviter les  
inconveniens & chagrin d'eux.

Je reçois ta lettre d'hier.

Bien à toi

Godin